

TENDANCES ACTUELLES

1- MODES d'UTILISATION du SOL et ACTIVITES d'ELEVAGE

Les surfaces en herbe représentent un peu plus de 70 % du territoire agricole utilisé dans le Morvan (150 000 ha). Les terres labourées occupent environ 29 % avec des parts à peu près équivalentes affectées aux céréales et aux cultures fourragères. L'ensemble de la production fourragère mobilise ainsi 83 % des surfaces agricoles.

Le troupeau bovin regroupe à peu près 145 000 têtes (à la date du recensement de 1970-1971) et la troupe ovine 66 000 animaux. Les effectifs porcins approchent 27 000 unités, toujours à la même date.

Les types d'utilisation du sol varient assez notablement avec la taille des exploitations ainsi que l'orientation des productions animales.

1- Les SURFACES FOURRAGERES et les PRODUCTIONS ANIMALES

Quelle que soit la catégorie d'exploitations envisagée, la part des surfaces fourragères dans le total des superficies reste à peu près constante (82 à 84 %) ; par contre, les exploitations de 20 à 100 ha pratiquent plus fréquemment des cultures pour développer leur production fourragère : l'importance des fourrages cultivés traduit sans nul doute un "souci d'intensification" que n'ont pas les plus grandes unités. Les plus petites exploitations, en revanche, ont un comportement, semble-t-il, similaire aux plus grandes (moins de fourrages cultivés : exploitations marginales de re traite et d'appoint).

a) 90 à 91 % des exploitations élèvent des bovins ; en fait, ce sont surtout les plus petites unités qui n'entretiennent pas de troupeau bovin. A partir de 20 ha, la quasi-totalité des exploitations ont des bovins.

b) La présence d'une troupe ovine est nettement plus rare, puisque seulement 28 % des exploitations sont concernées. L'existence d'un élevage ovin est d'autant plus fréquente que la taille des exploitations est élevée ; dans les exploitations d'au moins 50 ha, on enregistre ainsi la présence d'une troupe ovine dans plus d'une exploitation sur deux (56 % de 50 à 100 ha et 73 % au-dessus de 100 ha).

c) La production porcine intéresse encore 56 % des exploitants, mais son rôle paraît tout à fait différent des autres productions animales, et elle n'est pas liée directement aux surfaces fourragères. Elle concerne principalement les exploitations de moyenne dimension, avec des effectifs en général limités (5 à 20 porcs).

Les productions bovines (animaux maigres de boucherie) représentent donc l'essentiel des productions animales du Morvan, la concurrence avec les porcs (de 20 à 100 ha) et les ovins (100 ha et plus) étant assez limitée. Les productions animales assurent 87 % du chiffre d'affaires agricoles et les productions bovines à elles seules 62 %.

2- Les SURFACES LABOUREES et les CULTURES de VENTE

A partir de 5 ha, la presque totalité des exploitations entretiennent des cultures principalement céréalières, mais de faible importance. Les cultures céréalières ne dépassent pas 15 % des surfaces agricoles dans toutes les catégories d'exploitations ; leur importance est maximum dans les exploitations d'une taille supérieure à 20 ha et principalement dans celles de 20 à 50 ha.

Le blé est devenu la principale céréale cultivée devant l'orge et l'avoine. La part du blé et de l'orge dans les surfaces céréalières tend à s'élever avec la dimension des exploitations au détriment de l'avoine, du seigle et des mélanges. Les plantes sarclées (pommes de terre surtout) n'occupent qu'un peu plus de 3 % du territoire agricole utilisé.

II- TENDANCES RECENTES dans l'EVOLUTION des PRODUCTIONS

Entre les deux recensements de 1955 et de 1970, de profondes modifications ont été enregistrées quant à l'utilisation du sol et à l'orientation

de l'élevage.

1- UTILISATION du SOL

Les surfaces labourées ont diminué de près de la moitié (passage de 83 000 à 44 100 ha) entraînant ainsi la diminution des principales cultures céréalières et fourragères :

- les surfaces en céréales sont passées de 34 100 ha à 21 100 ha ;
- les cultures fourragères (non sarclées) de 33 800 ha à 18 900 ha.

Bien sûr, cette diminution des cultures profite principalement aux surfaces en herbe, mais aussi aux friches et landes et aux boisements...

2- ORIENTATION de l'ELEVAGE

L'élevage bovin progresse ainsi assez nettement de 99 100 têtes en 1955 à 144 300 têtes en 1970 (130 000 têtes de bétail pour l'élevage du Charolais, dont 48 000 vaches reproductrices). 4 exploitations sur 5 produisent essentiellement des jeunes bovins maigres de 8 à 10 mois (les brou-tards) et surtout de 18 à 36 mois. La troupe ovine multipliée par deux, passe de 32 300 unités à 66 300 dont 47 000 brebis. Les effectifs porcins, par contre, tendent à diminuer lentement : 26 800 en 1970 dont 3 000 truies, contre 33 700 en 1955.

Les évolutions des structures, des surfaces et des cheptels sont donc parallèles, et l'agriculture du Morvan s'achemine de plus en plus vers un mode de production herbager de type extensif aux dépens des cultures (céréales, pommes de terre) et élevages plus intensifs (porcs notamment). Compte tenu de ces orientations, l'exode agricole ne paraît donc pas achevé et le retour à une situation d'équilibre de l'agriculture du Morvan serait donc encore assez éloigné dans le temps.

La rupture, voici près d'un siècle, de l'équilibre de la pauvreté qui existait entre l'état des ressources naturelles et la pression démographique de l'époque, semble donc aboutir inéluctablement à la désertification du Morvan avec la disparition du plus grand nombre de ses agriculteurs.

L'introduction de la race charolaise a une explication historique : la réponse à un manque de main-d'oeuvre pour un niveau donné de techniques agricoles. Son extension et son monopole ont fait du Morvan "le réservoir de maigre" des régions environnantes et ont placé, de ce fait, l'agriculteur morvandiau en situation de dépendance. Ce monopole devrait être remis en cause, de manière à stimuler la capacité d'adaptation de l'agriculteur morvandiau.

L'intensification insuffisante à la fin du siècle dernier ne permettait pas de faire vivre la population agricole ; l'exode qui s'en est suivi a entraîné l'adoption des modes de production extensifs qui ne peuvent donc que l'accélérer et l'accentuer. Les options extensives correspondent-elles à une vocation naturelle du pays morvandiau, ou sont-elles plutôt le fruit d'une inadaptation croissante entre les techniques nouvelles, les ressources en travail disponibles et la nature d'un sol et d'un climat ?

L'agriculteur du Morvan est de plus en plus isolé dans un milieu rural vieillissant et exsangue. Rompre cet "isolement", tant au sens géographique que sociologique, supposerait donc que l'agriculteur du Morvan puisse disposer de moyens d'expression, de conseils mieux adaptés à sa situation et plus individualisés, qu'il puisse s'insérer dans une vie locale renouvelée, qu'il devienne susceptible d'élaborer un "projet", pour lui-même, sa famille et sa région.

N'est-il pas trop tard pour engager un tel pari peut-être coûteux financièrement et dont les risques d'échec sont grands avec une population faible, dispersée et âgée (presque 60 % des exploitants ont plus de 50 ans) ?

Il est regrettable de constater que les groupes de base dans le Morvan s'étiolent depuis quelques années. Pourtant, un certain nombre de conseillers, rattachés aux chambres départementales d'agriculture, au parc régional ou au comité d'aménagement, sont en place : quatre interviennent sur le Morvan seul, et quinze sur le Morvan et d'autres régions périphériques. La plupart ayant été mis en place récemment, le Morvan joue, à travers leur action, la seule chance de décollage économique et humain qui lui reste. Il leur incombe de définir des méthodes pédagogiques et de se dégager au maximum des contraintes de fonctionnement des appareils pour "faire du terrain". L'activité des multiples organismes de développement qui ont proliféré sur la région a, en effet, masqué le fait, négligé depuis une dizaine d'années,

de travailler avec l'agriculteur de base du Morvan.

Quelles seraient alors les voies d'un progrès technique et économique de l'agriculture morvandelle ? A priori, les idées ne manquent pas et elles ont déjà fait l'objet de recherches et de réalisations plus ou moins éparpillées et limitées en nombre. L'amélioration de la productivité bovine, la pratique de cultures ou d'élevages spécialisés (pisciculture, élevage de gibier, sapins de Noël...), le tourisme à la ferme, la promotion commerciale des produits agricoles, l'organisation collective des producteurs, constituent sans doute des thèmes encore exploitables.

Mais, quelle que puisse être la nature du progrès ou de l'innovation envisagée, ceux-ci se doivent d'être mis à la portée du plus grand nombre possible d'agriculteurs avec l'aide de supports techniques et humains très décentralisés.

DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS

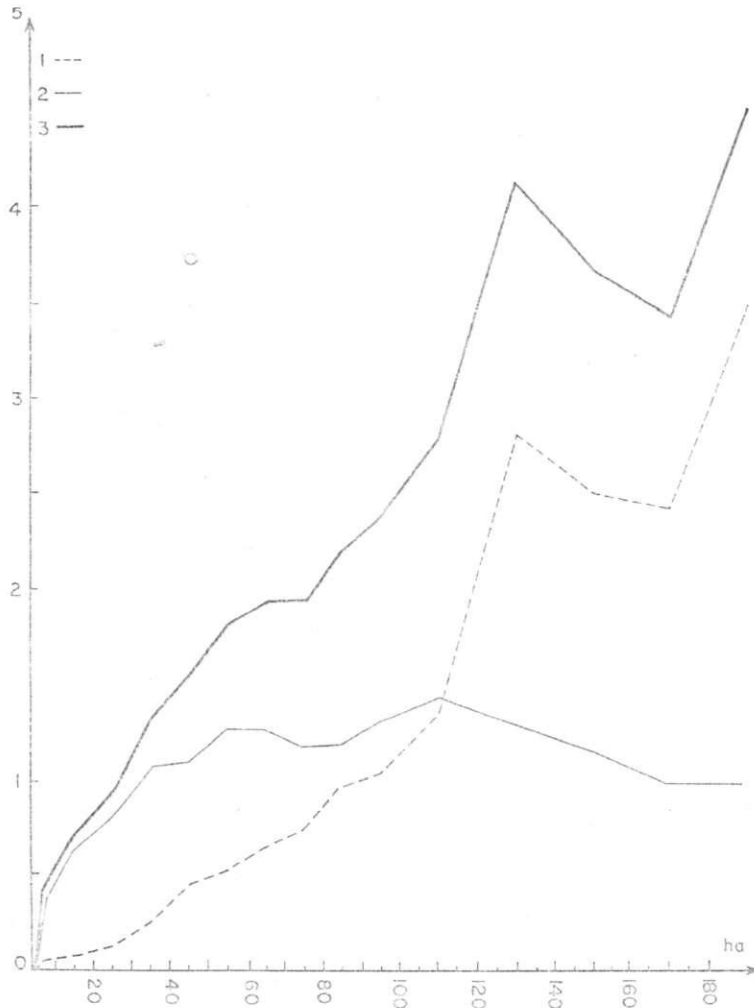


FIG. II, 13. — Nombre moyen de travailleurs par exploitation

En abscisses : dimension des exploitations exprimée en hectares.





En ordonnées : nombre de travailleurs.

1. Nombre moyen de salariés par exploitation. — 2. Nombre moyen de travailleurs familiaux âgés de moins de 55 ans par exploitation. — 3. Nombre moyen total de travailleurs par exploitation (d'après enquête de la S.E.R.E.S.).

prise sont âgés en Morvan, mais encore les exploitations hébergent des vieillards ; pour 200 fermes visitées en 1962, une sur trois avait des personnes à charge ; précisément, il arrive d'engager un domestique quand la femme s'occupe de vieux parents et ne peut quitter la maison. Le nombre

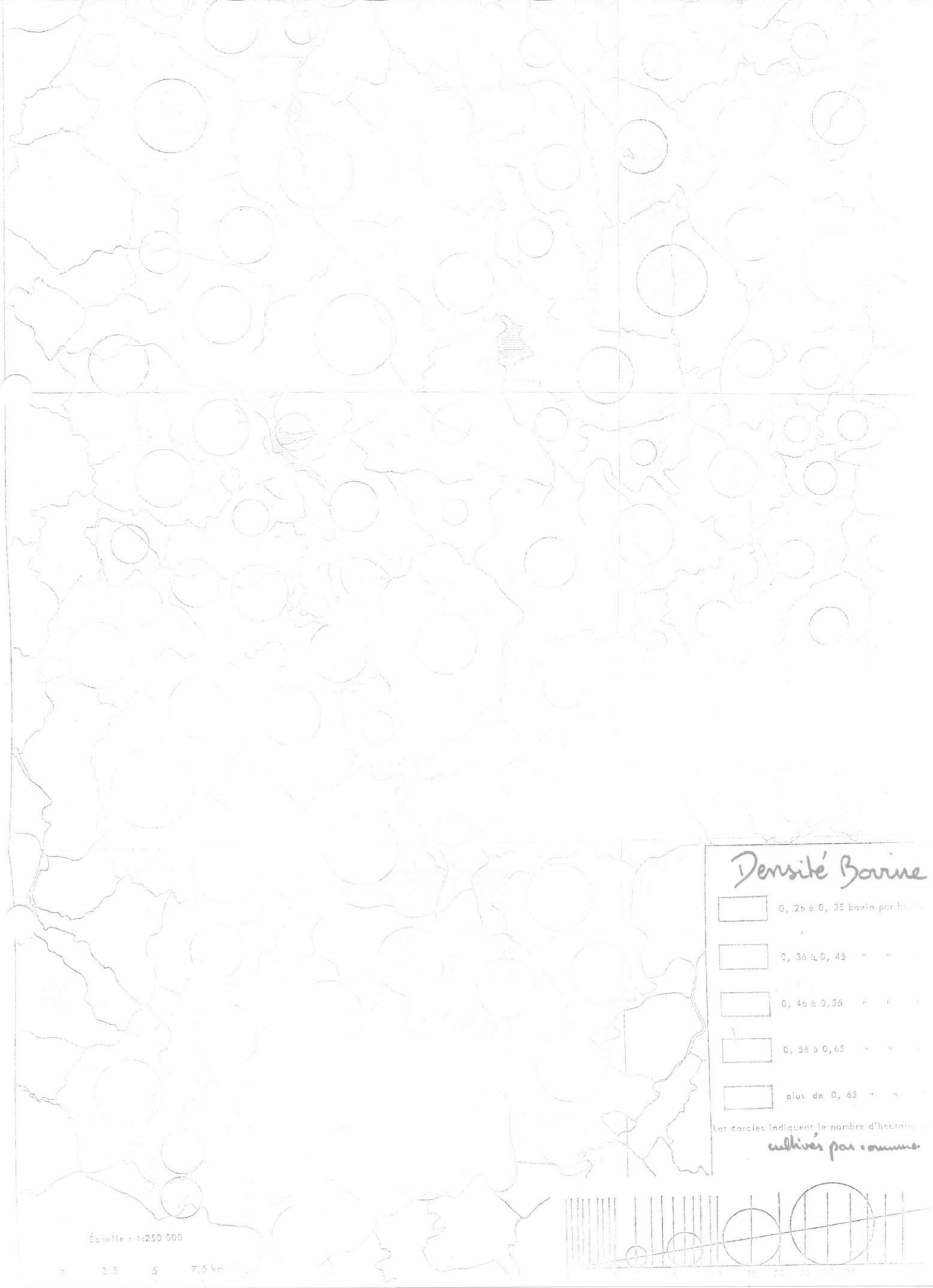


$$\frac{\text{Surface du blé}}{\text{Surface du seigle}} = s$$

-  $s < 1$
-  $1 \leq s \leq 5$
-  $s > 5$
-  Pas de seigle.

Céréales

Les secteurs indiquent le pourcentage des terres labourables par rapport à la surface agricole utile.



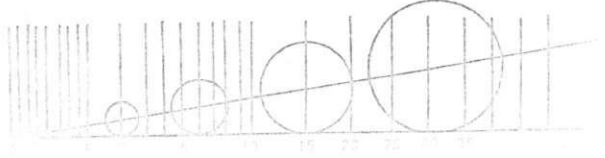
Densité Bovine

| | |
|--|---------------------------------|
| | 0, 26 à 0, 35 bovin par hectare |
| | 0, 36 à 0, 45 " " " |
| | 0, 46 à 0, 55 " " " |
| | 0, 56 à 0, 65 " " " |
| | plus de 0, 65 " " " |

Les cercles indiquent le nombre d'hectares cultivés par commune

Échelle : 1:250 000

0 2,5 5 7,5 km



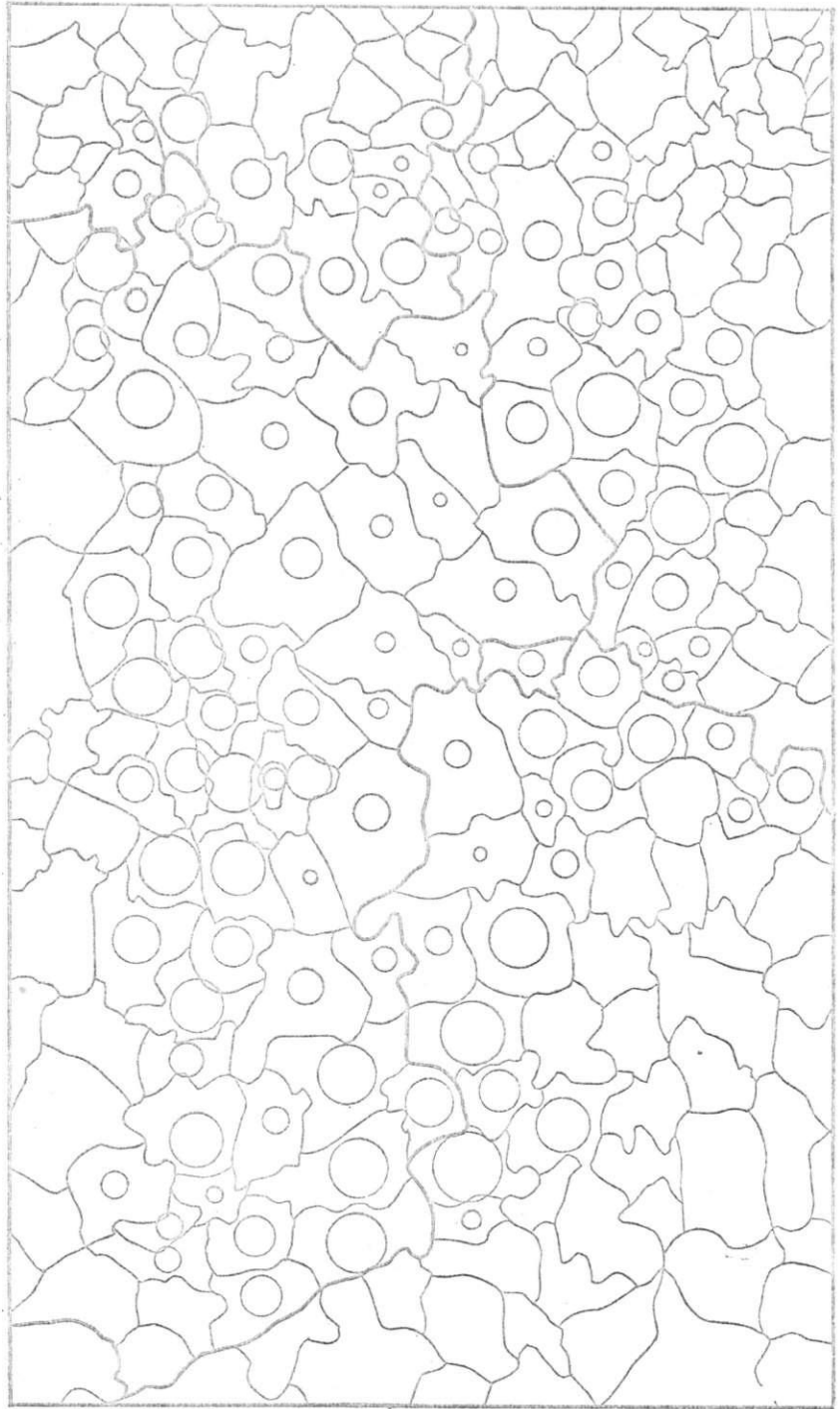
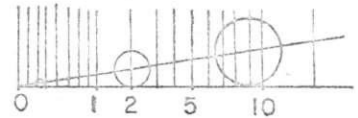


FIG. I, 21. — Les ovins en Morvan
(d'après le recensement 1955)

L'abaque donne la dimension des points ; une
unité représente 100 moutons.



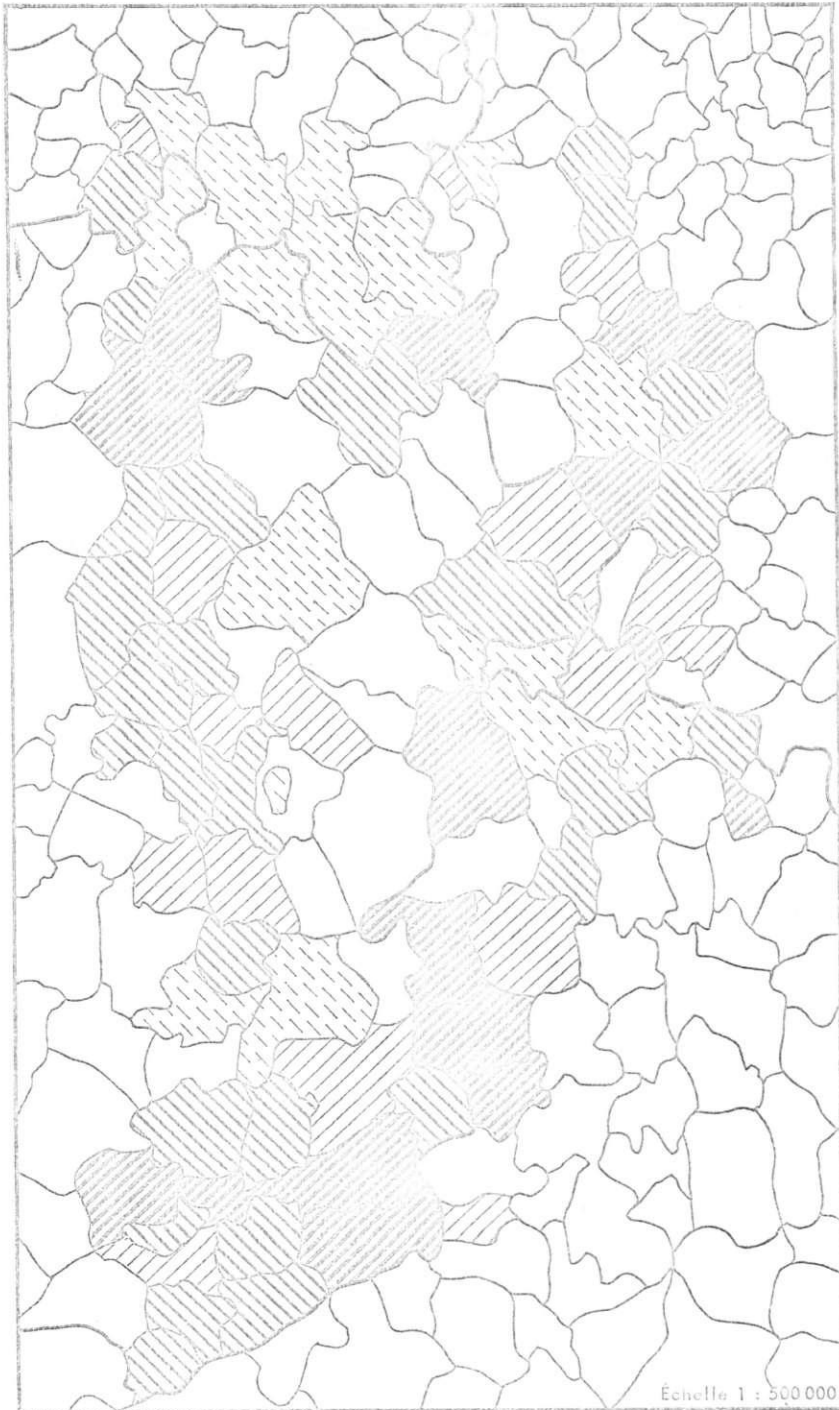


FIG. 11. 5. — Importance comparée des troupeaux ovins des grandes exploitations et des troupeaux ovins de la totalité des exploitations.

Par rapport au troupeau communal, le troupeau des grandes exploitations représente :

- 1. 75 %
- 2. 60 à 74 %
- 3. 29 à 60 %
- 4. — de 30 %

Les communes laissées en blanc sont celles où cette catégorie d'exploitations n'est pas représentée.



Échelle 1 : 500 000